



EDITORIAL

L'attente : Un thème récurrent de l'adoption averse de solutions

Grand défi de l'adoption, le SSI/CIR se penche sur la question récurrente de l'attente. Si cette dernière est à bien des égards synonyme de frustrations, incertitudes, déceptions, elle constitue aussi une opportunité de cheminement vers ce grand projet qu'est la construction d'une famille.

L'attente est au cœur de l'adoption, attente chez un enfant en besoin d'une famille d'un côté, attente chez des personnes désireuses de fonder une famille de l'autre. Une attente souvent longue et difficile des deux côtés, parfois compliquée par des facteurs incontrôlables tels que le manque d'informations fiables sur les procédures et les temps réels, les crises politiques ou les catastrophes naturelles. Comment aider les personnes impliquées dans l'adoption à appréhender cette dernière et à mieux la vivre ? Car si celle-ci soulève des frustrations, elle est aussi l'occasion de permettre à chacune des parties de faire mûrir son projet d'adoption, offrant de plus grande chance de réussite à ce nouveau roman familial.

Mieux gérer l'attente grâce à un discours réaliste

Il ne fait aucun doute qu'un des moyens de mieux vivre l'attente corrélative à l'adoption passe par la tenue d'un discours réaliste auprès des acteurs concernés, dès le début du processus. Ainsi, les autorités chargées d'informer et de préparer les futurs parents adoptifs (FPA) ont le devoir d'exposer clairement la situation actuelle de l'adoption internationale qui génère des temps d'attente de plus en plus longs et des projets chaque fois plus incertains. Il convient notamment de les informer sur le rallongement des temps

d'attente du côté des pays d'origine (environ plus de 6 ans pour la Chine, 3-4 ans pour la Thaïlande, 2 ans pour la Corée du Sud, etc.) et de leur expliquer les raisons de ces délais. Mettre en œuvre le principe de subsidiarité requiert en effet plusieurs démarches dans le pays d'origine telles que la recherche de la famille biologique, le recueil du consentement à l'adoption, l'examen des candidatures nationales, etc. Ainsi il est important que les FPA comprennent que si l'attente est difficile, elle est une garantie que toutes les mesures de protection de l'enfant ont été prises. Cette sensibilisation, tant au niveau collectif qu'individuel, est essentielle pour éviter des attentes et des frustrations inutiles, souvent à l'origine de pratiques et pressions inadéquates à l'égard des pays de provenance des enfants. A l'heure où l'Europe débat de l'adoption par des couples homosexuels (voir p.3 et 4), n'est-ce pas là une bonne occasion de rappeler, par exemple, que les chances d'aboutir pour les candidatures de couples homosexuels à l'international sont quasi nulles (voir bulletin n°02/2008) ? Les médias constituent un partenaire clé pour relever ce défi. En tant que défenseur des droits des enfants, il est de notre devoir, nous la société civile ainsi que les gouvernements, de les informer de cette réalité et de les encourager à la diffuser, comme c'est déjà le cas à travers certains reportages et articles de presse.

D'une attente subie à une attente constructive

Parallèlement à ce discours réaliste, un accompagnement de qualité des FPA et de l'enfant est indispensable pour mieux vivre l'attente et la transformer en une étape constructive. Du côté des FPA, il s'agit de parvenir à ne plus se positionner dans l'attente mais de se mettre en disponibilité pour l'enfant qui aura besoin d'eux. A cet effet, des expériences positives peuvent être observées telles que les ateliers d'attente mis en place par l'OAA belge « A la croisée des chemins » (voir p.6), centrés sur les besoins des enfants et adaptés aux exigences des pays d'origine en perpétuel mouvement, comme en témoigne la récente loi de la Fédération de Russie sur la préparation des FPA (voir p.5). Grâce à la création d'un espace où les FPA peuvent déposer leurs émotions, accepter leur impuissance face aux nombreux facteurs incontrôlables de l'adoption internationale et lâcher prise, une porte s'ouvre pour que les projets d'adoption puissent cheminer. Quelle

qu'en soit l'issue, l'attente se révèle être une opportunité de s'y préparer. En cas d'aboutissement positif du projet, mieux les FPA auront été accompagnés et soutenus dans leur attente, meilleures seront les conditions entourant l'arrivée de l'enfant dans son nouveau foyer.

La question de l'attente reste donc ouverte et avide de nouvelles réponses en accord avec les évolutions permanentes des besoins des enfants et des conditions posées par les pays d'origine. Si le SSI/CIR s'est penché dans cet éditorial sur l'attente du côté des FPA, il abordera dans un prochain bulletin le vécu de l'attente du côté de l'enfant. Ce thème, déjà traité sous l'angle psychologique par Fanny Cohen Herlem dans notre bulletin de février 2010, sera cette fois-ci évoqué à travers l'expérience d'un pays origine.

L'équipe du SSI/CIR
Avril 2013

